

Liaisons

97

Bulletin municipal de la ville d'Aiguillon

Novembre
2023

ETAT-CIVIL 2023

(mai à octobre)



MARIAGES

- GOUBET Emeric et FROMENTEAUX Johanna (27.05.23)
- ABIDI Abdejabbar et LEMKOUAF LAHJILI Fatima (01.07.23)
- EL MENOVAR Rayan et ODORICO Iness (08.07.23)
- OUZINEB Abdelkarim et AKÉHURST Carine (08.07.23)
- MARTINET Frédéric et FRAGNIERE Vanessa (15.07.23)
- EL BECHRAOUI El-Makki et ER-RACHDY Meriem (22.07.23)
- BAHTAT Nouredine et MOLES Marjorie, Yvette (14.10.23)
- ZIANI Othman et MAHMOUDI Soumia (21.10.23)



DÉCÈS

- PRESOTTO Edda, Regina (01.05.23)
- CANCIANI veuve RABIT Irène (03.05.23)
- DELPEY veuve DROUART Anne, Hélène (11.05.23)
- LAVILLE Luillette, Gilette, Giselaïne (13.07.23)
- BENDICHE épouse GIROULT Jeannine (23.07.23)
- RICAUT Gilberte (12.08.23)
- FERRADINI Jean, Louis, Edouard (25.08.23)
- DESTRIKATS Yvonne (10.09.23)
- TOUCHARD veuve VIVIEN Janine, Marie-Thérèse, Albertine (16.09.23)
- DUCUING Alain (23.09.23)
- RENAULT veuve CHEVALIER Marie, Madeleine (29.09.23)
- GAMBARELLI épouse BACQUÉ Marie-Thérèse (10.10.23)
- BÉLIVIER veuve MONGET Gilberte, Yvonne (29.10.23)

SOMMAIRE

Etat civil -----	p2
Edito	
Cérémonie du 11 novembre -----	p3
Budget -----	p4
Grands projets / Travaux -----	p5-7
Actualités -----	p8-9
Logement -----	p10
SMITCOM -----	p11
Agents -----	p12-13
Événements -----	p14-17
Expression libre -----	p18-19

INFORMATIONS AUX HABITANTS

Votre Taxe foncière

Certains administrés nous ont sollicités suite à l'augmentation de leur taxe foncière.

Le montant de votre taxe foncière est défini chaque année par votre conseil municipal qui détermine les taux d'imposition des taxes directes locales. Chaque collectivité décide si elle souhaite aller au-delà de l'évolution automatique qui tient compte de l'inflation, et qui est de 7,1% pour les locaux d'habitation en 2023.

DE 2022 À 2023, VOTRE COLLECTIVITÉ A DÉCIDÉ QUE VOTRE TAUX D'IMPOSITION RESTERAIT INCHANGÉ.

	Taux 2022	Taux 2023
Taxe sur le foncier bâti	52,83%	52,83%
Taxe sur le foncier non bâti	132,03%	132,03%

La taxe foncière est un impôt local dû par les propriétaires d'un bien immobilier. Elle est perçue par les communes, les intercommunalités et les établissements publics locaux sur le territoire desquels votre bien se situe, et alimente leurs budgets.

Comment est calculée votre taxe foncière ? Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien par les taux d'imposition applicables. Votre avis de taxe foncière peut comprendre une taxe d'enlèvement des ordures ménagères calculée selon la même méthode avec un taux spécifique.

La base imposable :

- elle dépend d'une valeur de référence de votre bien, qui peut varier si votre bien a fait l'objet de travaux importants par exemple ;
- elle est revalorisée automatiquement chaque année afin de tenir compte de l'inflation ;
- elle tient compte des abattements et exonérations prévus par la loi.

Conciliateur de justice

Une permanence du conciliateur de justice pour les administrés d'Aiguillon et des communes avoisinantes se tiendra tous les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois, de 9h à 11h30 sur rendez-vous, dans les bureaux FRANCE SERVICES à la Communauté de Communes : 30 rue Thiers - 47190 Aiguillon
Pour plus d'informations et rendez-vous, prendre contact avec le bureau FRANCE SERVICES au 05 53 65 85 14.

LIAISONS, BULLETIN MUNICIPAL D'AIGUILLON

Directeur de la publication : Christian GIRARDI
Photo de couverture : @ Danse en Aiguillon
Crédits photos : Ville d'Aiguillon
Maquette : pom'C
Impression : Imprimerie Graphic Sud

CONTACTS MAIRIE

Tél : 05 53 79 60 12
Fax : 05 53 79 82 01
Mail : communication@ville-aiguillon.fr
Site internet : ville-aiguillon.fr

Ville d'Aiguillon



Cher(es) Aiguillonais(es), mes chers concitoyens,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays a forcément des incidences sur notre quotidien avec des inquiétudes bien légitimes de nos concitoyens.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale, de retour au respect de nos valeurs républicaines, d'esprit civique, de laïcité et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de la résistance et un engagement de chaque instant, sans perdre sa boussole, pour mener à bien les projets nécessaires.

Nous nous efforçons d'aller de l'avant. Votre maire et votre équipe municipale sont au travail pour moderniser et rénover vos



[...] nous
avons besoin
de cohésion
sociale [...]



**Christian
GIRARDI,**
Maire
d'Aiguillon

équipements, améliorer votre cadre de vie, faire progresser le vivre-ensemble.

Parmi les sujets qui mobilisent toute notre énergie : la rénovation du pavillon nord avec l'arrivée d'une nouvelle boulangerie au cœur de ville, le déplacement du salon de coiffure et l'ouverture prochaine à la location de 13 logements.

Un autre grand projet qui verra le jour dès le printemps 2024 c'est la rénovation de la place Espiau et des rues Hoche et Zéphirs. Ces travaux indispensables, vont forcément engendrer des désagréments routiers durant quelques mois et je vous demanderai toute votre bienveillance.

Enfin, l'architecte qui travaille sur le projet de rénovation et extension du cinéma est choisi. Une belle collaboration de travail est créée avec les bénévoles de l'association du cinéma et je les remercie pour leur investissement. Si tout va bien les travaux démarreront au 2ème semestre 2024.

Merci une fois encore aux bénévoles engagés qui organisent et participent aux diverses animations communales.

Je salue la création des nouvelles associations communales notamment, « Les Entrepreneurs Aiguillonais », l'Association des parents d'élèves de l'école Jean Jaurès et Marcel Pagnol, ainsi que le Centre de recherches archéologiques d'Aiguillon.

Je salue l'arrivée d'un nouveau Président de L'UFAC-VG 47 et du Souvenir Français.

Et j'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre village. En parcourant notre nouveau site internet ou en vous inscrivant aux informations de la ville (merci de nous retourner le document joint dans ce magazine) vous bénéficierez de toutes les actualités.

En ces temps mouvementés, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année, pleine de fraternité, générosité et bienveillance envers ceux qui nous entourent.

Enfin je vous invite à la traditionnelle **cérémonie des vœux à la population** qui se déroulera **le samedi 13 janvier 2024 à 18h** au cinéma et qui sera suivi d'un apéritif dînatoire.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre magazine.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



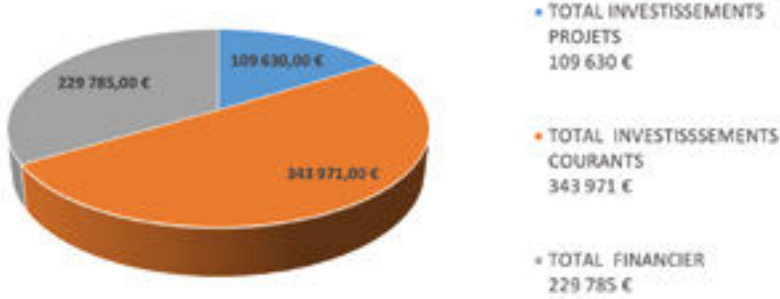
© Benoît Bernardi

Comme chaque année, la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918 s'est tenue devant le Monument aux Morts et a rassemblé beaucoup d'Aiguillonais. Cette cérémonie était organisée en partenariat avec les élèves de la classe défense de la Cité scolaire Stendhal. Ils ont proposé une lecture en français et en anglais des biographies de deux résistants fusillés à Aiguillon, Victor Rasmus et Marcel Durrieu. À cette occasion, la Ville a bénéficié d'un détachement du 48^{ème} régiment de transmissions d'Agen, unité partenaire de la classe défense. Les pompiers de la caserne d'Aiguillon étaient eux aussi présents.

Dans le précédent bulletin municipal, nous avons présenté le budget de la commune voté en Conseil municipal pour l'année 2023. Suite à une anomalie de mise en page, certaines données ont été coupées et n'apparaissent pas sur le document final, faussant ainsi les informations chiffrées que nous vous avons communiquées. Nous vous proposons donc un rectificatif sur lequel figurent les données manquantes.

investissement

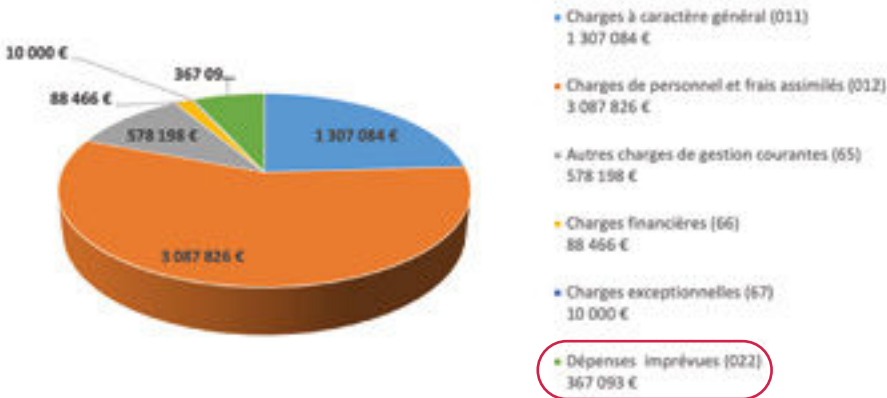
Compte Administratif 2022



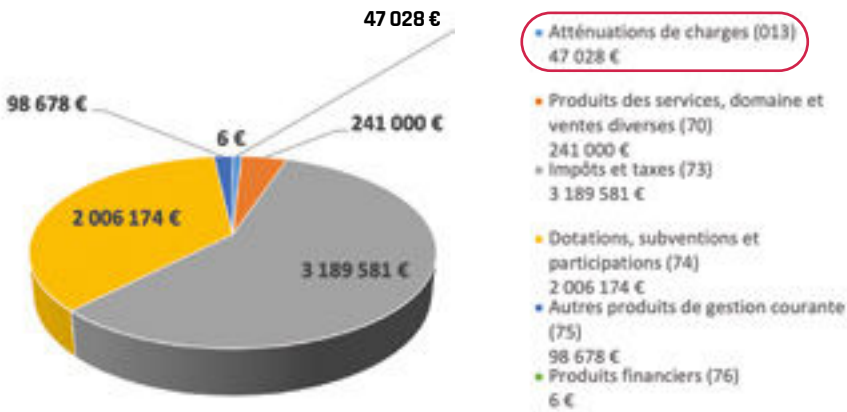
DÉPENSES réelles d'INVESTISSEMENT	683 386 €
-----------------------------------	-----------

fonctionnement

Budget Prévisionnel 2023

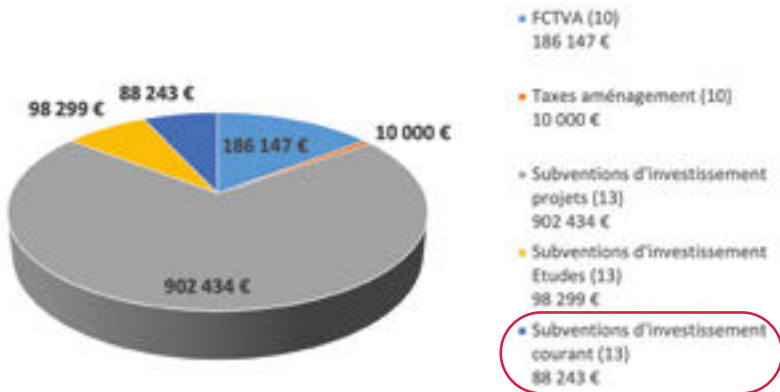


DÉPENSES réelles de FONCTIONNEMENT	5 438 667 €
------------------------------------	-------------



RECETTES réelles de FONCTIONNEMENT	5 582 467 €
------------------------------------	-------------

investissement



RECETTES réelles d'INVESTISSEMENT	1 285 123 €
-----------------------------------	-------------



Adoption du plan-guide « Aiguillon 2035 »

Le 27 juin dernier, en présence de M. Florent FARGE, Secrétaire général de la Préfecture, et de M. Jean-Luc ARMAND, Conseiller Régional, la Ville a adopté son plan-guide « Aiguillon 2035 ». Fruit d'un an de travail avec les habitants, commerçants et partenaires, 20 actions fortes ont été approuvées dans les domaines de l'habitat, du commerce, des mobilités et du cadre de vie. Certaines sont d'ores et déjà en cours : rénovation des espaces publics, rénovation du cinéma, ...

Le volontarisme de la Ville et la qualité de ce plan-guide ont été salués par l'ensemble des partenaires, notamment l'État, les collectivités territoriales, les promoteurs et bailleurs sociaux, institutionnels... Ils ont tous renouvelé leur intérêt pour la revitalisation et assuré la Ville de leur appui sur le plan technique et financier. Rendez-vous dès cette année pour les premières réalisations d'« Aiguillon 2035 » !

Par ailleurs, une réunion publique de restitution s'est tenue le 29 juin et a été une grande réussite. A cette occasion, le plan-guide a été présenté aux Aiguillonnais qui l'ont accueilli avec beaucoup d'enthousiasme. Un livret synthétisant le projet a été récemment distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Résultat de l'étude du pôle d'échanges multimodal

Nous vous en parlions dans le bulletin municipal du mois de mai, la Ville d'Aiguillon et ses partenaires portent une étude de transformation de la gare en pôle d'échanges multimodal (PEM). Différentes propositions d'aménagement ont été présentées à l'été par le cabinet d'études. Le scénario privilégié par les élus est celui d'un pôle d'échanges multimodal dispersé avec une modalité sur plusieurs sites. En quelques mots, les ambitions de ce projet reposent sur :

- l'aménagement de places de stationnement et de quais de bus à l'ouest de la voie ferrée avec la création d'une passerelle aérienne pour relier ce parking au centre-ville à hauteur du parvis de la Cité Scolaire ;
- le réaménagement des Allées Charles de Gaulle avec partage des allées en parvis piéton et la conservation des places de stationnement ;
- la transformation de l'avenue de la Gare en « chaussée partagée et sécurisée » ;
- l'aménagement d'un arrêt minute sur le parvis de la gare ;
- la création d'un parking côté gare ;
- la réfection des anciens bâtiments « Trémons ».

Le coût global estimé de ce projet s'élève à 11,6 millions d'euros.

Étude sur le commerce

La Ville d'Aiguillon, labellisée Petite Ville de Demain et lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « revitalisation des centres-villes et centres-bourgs », a la volonté de compléter son plan-guide et de développer l'action en matière commerciale. Ainsi, la commune souhaite disposer d'une étude sur la demande commerciale. Celle-ci a été confiée au cabinet national indépendant AID et s'articule autour de :

1. L'analyse de la consommation

Objectif : Comprendre la consommation des ménages du bassin de vie et identifier les manques

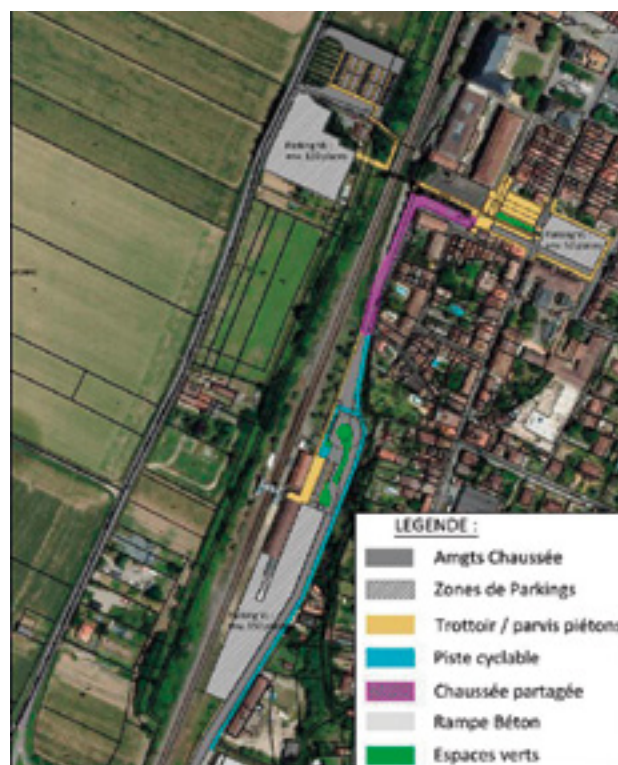
- Dépenses de consommation des ménages par famille de produits ;
- Zone de chalandise des commerces d'Aiguillon ;
- Analyse de l'évasion commerciale : parts de marché, concurrences, ...

2. L'identification des potentiels

Objectif : Identifier le potentiel marché de nouvelles activités en centre-ville

- Type d'activités identifiées ;
- Études de marché correspondantes.

La mission d'étude sera réalisée sur une durée de 4 semaines. Le budget de cette intervention est de 11 040 € TTC, financé à 80% par la Banque des Territoires et la Région Nouvelle-Aquitaine.



De nouveaux commerces au Pavillon nord

La boulangerie l'Epi du Roy a ouvert ses portes Place Espiau ! Ce projet, porté par la Mairie d'Aiguillon, s'est concrétisé après plusieurs mois de travaux. Monsieur le Maire s'était rendu sur place à l'ouverture pour saluer l'ensemble de l'équipe. En plus de l'espace boutique, l'établissement dispose d'une salle joliment décorée pour consommer sur place dans un cadre agréable.



D'autre part, le salon PHM Coiffure a déménagé ! Désormais situé Place Espiau, le salon a fait peau neuve et s'est installé dans un local entièrement rénové et aménagé avec goût.



Suivi des travaux au Pavillon nord

Les travaux au Pavillon nord touchent à leur fin ! Les logements seront disponibles à la location dès février 2024. Pour tout renseignement, contactez Arobase Immobilier qui en est le gestionnaire :

1 rue Maréchal Foch - 47400 TONNEINS

contact@arobaseimmobilier.fr / 05 53 88 36 20



Rénovation et extension du cinéma

Le projet de rénovation et d'extension du Cinéma Confluent s'inscrit directement dans le plan de redynamisation du centre-bourg « Aiguillon 2035 ». Les principaux enjeux de ce projet sont de valoriser le patrimoine bâti existant et de veiller à son intégration harmonieuse dans le cœur de ville, mais aussi de faire face aux défis culturels en diversifiant l'offre locale. À terme, l'objectif est de faire du Cinéma Confluent un véritable pôle culturel pour la commune, un lieu de vie et d'échanges multigénérationnels, capable d'accueillir des événements réguliers. Le projet a été confié à l'architecte Jean-Matthieu Nastorg.

Le programme de ces travaux prévoit :

- la mise en conformité de l'établissement en termes de sécurité et d'accessibilité ;
- la modernisation des équipements et des espaces d'accueil ;
- la restructuration du hall et de l'accès au site en développant l'identité du bâtiment et la signalétique ;
- la rénovation complète de la salle existante pour répondre aux exigences d'homologation CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée) et permettre une utilisation polyvalente de celle-ci (diversification des projections, représentations théâtrales, conférences...) ;
- la création d'une seconde salle de 70 à 90 places dédiée à la projection ;
- la création d'un espace de convivialité entre la salle existante, le hall et la nouvelle salle ;
- la rénovation énergétique du bâtiment en tenant compte des préoccupations environnementales actuelles.

Calendrier :

- Septembre - Novembre 2023 : Phase de diagnostic
- Novembre - Décembre 2023 : Avant-projet sommaire
- Janvier 2024 : Avant-projet définitif
- Février - Mars 2024 : Phase projet / Dossier de consultation des entreprises
- Août 2024 - Août 2025 : Travaux sur 12 mois
- **Septembre 2025 : Ouverture de la nouvelle structure**





Rénovation de l'éclairage du stade Louis Jamet

La Ville d'Aiguillon a constaté que les anciens poteaux en béton du Stade Louis Jamet, installés en 1975, étaient devenus très dangereux pour les utilisateurs des installations sportives.

Ainsi, nous avons pris la décision d'engager des travaux de renouvellement et de passer sur de l'éclairage LED, moins énergivore. Ces travaux ont pour objectif d'améliorer le rendement de l'éclairage et de passer la puissance de l'installation de 40kW à 24kW, afin de réaliser des économies d'énergie.

Les poteaux de 22 mètres de haut ont été remplacés et 16 projecteurs ont été installés à la place des 8 existants pour répondre aux nouvelles normes de jeu. Le câble électrique a lui aussi été remplacé et l'armoire de commande mise aux normes. Le montant des travaux s'élève à 144 000 €, dont 50% financé par TE47.



Lancement d'un plan de circulation et de stationnement

Dans la continuité du plan-guide «Aiguillon 2035» et des projets envisagés pour améliorer l'attractivité du centre-ville, les déplacements et le cadre de vie, la Ville d'Aiguillon a lancé une étude sur la circulation et le stationnement de la ville. Une première réunion de concertation relative à ces enjeux s'est déroulée le 18 octobre dernier, sous la forme d'un atelier de travail. L'objectif est de stabiliser un plan de circulation, afin d'engager les travaux de rénovation de voirie indispensables sur notre commune. Une signalétique adaptée sera également mise en place.

Calendrier de l'action :

- > Novembre - Janvier 2024 : Élaboration des scénarios, analyse comparative et validation du scénario retenu
- > Décembre 2023 : Seconde concertation sous la forme d'un atelier de travail
- > Mardi 05 mars 2024 à 18h30 : Présentation du scénario envisagé en réunion publique (Salle de réunion Louis Jamet)

Rénovation des voiries et des passages piétons

La Ville d'Aiguillon s'engage dans un plan de rénovation des voiries sur plusieurs années. Dans ce cadre, nous venons de réaliser la réfection du chemin de Saint-Pastour (avenue du Maréchal Joffre) pour une surface totale de 1300 m². Nous avons également reprofilé le chemin et mis en forme les pentes avec un apport de calcaire pour éliminer les trous. Enfin, nous avons appliqué un revêtement bicouche pour assurer la durabilité de l'ouvrage. Le budget investissement de ces travaux s'élève à 16 650 €.

En outre, La Ville a profité des beaux jours tardifs de l'automne pour rénover les passages piétons menant au Stade Louis Jamet, de manière à sécuriser la traversée des élèves de la Cité Scolaire Stendhal et des écoles municipales.

La municipalité a conscience que d'autres zones sont concernées et une remise en état progressive de celles-ci est prévue. N'hésitez pas à nous signaler les endroits qui vous semblent nécessiter une attention particulière, afin que les services techniques puissent planifier une intervention.





Opération de revitalisation du territoire (ORT)

Lundi 28 août, la Ville d'Aiguillon a signé la convention-cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas. Ce document décrit les modalités de mise en œuvre du programme « Petites Villes de Demain » pour les prochaines années, en faveur de la revitalisation des centres-bourg d'Aiguillon, de Damazan, de Port-Sainte-Marie et de Prayssas. Ce fut l'occasion pour les partenaires de saluer une nouvelle fois l'ambition de notre projet de revitalisation « Aiguillon 2035 ».



Prise de commandement du Lieutenant Simonazzi

Depuis le 1er août, le lieutenant Frédéric SIMONAZZI succède à la majore Alexa CAMY au sein de la caserne de gendarmerie d'Aiguillon. Sa prise de commandement officielle s'est tenue le 28 septembre dernier à la salle de réunion Louis Jamet. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Portage des repas du CCAS

La Ville d'Aiguillon a signé une convention avec La Poste pour le portage des repas au domicile de nos séniors. Cette convention est d'une durée de 3 ans. L'objectif du portage de repas est de favoriser l'autonomie des personnes âgées qui vivent seules et de permettre leur maintien à domicile. Le dispositif concerne 30 personnes sur la commune. Ce service était jusqu'à présent assuré par un agent de la commune. Le coût pour les bénéficiaires reste inchangé, soit 9,50€ par repas. Les inscriptions sont gérées par le CCAS d'Aiguillon. Il est important de noter que la Ville d'Aiguillon est la première commune à souscrire à ce service auprès de La Poste dans le département du Lot-et-Garonne.

Pour tout renseignement, contactez le CCAS d'Aiguillon : ccas@ville-aiguillon.fr / 05 53 79 82 07



@ Georges Longueville

Site internet et rendez-vous en ligne





Bilan de l'été pour la plage et la piscine

Ouvertes du 1^{er} juillet au 31 août, la plage sur le Lot et la piscine d'Aiguillon ont clôturé leur saison estivale. Cette année encore, ces deux infrastructures ont permis à de nombreux Aiguillonnais de profiter du soleil et de la baignade. La municipalité souhaite continuer à développer l'essor de notre belle plage et accroître son attractivité. Pour cela, une étude vient d'être lancée avec pour ambition de réaliser les travaux avant l'ouverture de la saison prochaine :

- Développer l'offre de restauration sur site en fonction de la demande ;
- Multiplier les animations sportives et festives en collaboration avec le tissu associatif local ;
- Renforcer la sécurité des usagers ;
- Réaliser des aménagements (jeux, accessibilité...)

Des associations aiguillonaises dynamiques

Un nouveau bureau a été élu à la tête du Centre de recherches archéologiques d'Aiguillon, présidé par Alain REGINATO. Cette association remplit une mission essentielle de valorisation du patrimoine local et représente, à ce titre, un atout culturel majeur pour la commune.

Les associations de parents d'élèves se sont renouvelées en ce début d'année scolaire. Sabine SIAUDEAU a repris la présidence de l'APE Jean Jaurès. Pour l'école Marcel Pagnol, c'est Aurore SEGURA qui préside la nouvelle association.

Une nouvelle association des commerçants a vu le jour. Baptisée « Les Entrepreneurs Aiguillonnais », cette association a pour vocation de promouvoir l'économie aiguillonnaise, de développer la communication, la visibilité et le commerce sur Aiguillon, mais aussi de favoriser l'entraide entre professionnels. Toutes nos félicitations à Eugénie COUTAMA et Jennifer FOURNIER, les deux co-présidentes.

Enfin, Didiez SENEZ a repris la présidence de deux associations d'anciens combattants, la section locale du Souvenir Français et, plus récemment, celle de l'Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC). Nous lui souhaitons une grande réussite dans ses nouvelles fonctions.

Naturalisation du Père Teudjou

Grâce au soutien de la Ville d'Aiguillon, le Père Teudjou a récemment obtenu la nationalité française. Toutes nos félicitations !



dans ma ville 🐣 La mairie & vous 🐣 Projets de ville 🐣



Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier bulletin municipal, le site internet de la Ville d'Aiguillon fait peau neuve ! Ce nouvel outil interactif a pour objectif de faciliter vos démarches. Ainsi, vous avez dorénavant la possibilité de prendre **rendez-vous en ligne** avec le service Etat-Civil, le service urbanisme, mais aussi avec le Maire. Notre site internet vous permet également d'effectuer une **réservation de salle municipale** en toute autonomie, via un formulaire en ligne. Enfin, n'hésitez pas à vous inscrire à notre **newsletter** afin de ne rien manquer des actualités de la commune. Nous espérons que vous serez nombreux à profiter de ces nouvelles fonctionnalités !

Rendez-vous sur www.ville-aiguillon.fr, rubrique La Mairie & vous > Vos démarches en ligne.

Agir face à un logement en mauvais état ou dangereux



JE SUIS LOCATAIRE

« Constituent un habitat indigne les locaux utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé. »
Loi MOLLE du 25 mars 2009

Si vous êtes locataire d'un logement indigne, dans ce cas il faut :

Signaler : Avisez votre bailleur de la situation, d'abord verbalement puis par lettre recommandée avec accusé de réception, en lui demandant de réaliser les travaux nécessaires.

Faire contrôler : Si cette demande n'aboutit pas, il est possible de faire contrôler votre logement gratuitement par le biais de la Commission Départementale Partenariale de Lutte contre l'Habitat indigne (CDPLHI). Cette démarche permet d'identifier les lacunes du logement selon le degré d'indignité et de traiter la situation de manière adaptée.

Agir : En fonction des situations, il peut être nécessaire de saisir les tribunaux. Avant cet ultime recours, vous avez la possibilité de passer gratuitement par la conciliation en saisissant un conciliateur de justice ou la Commission Départementale de Conciliation.

L'ADIL 47 peut vous apporter gratuitement un conseil complet à toutes les étapes de vos démarches.

JE SUIS BAILLEUR

Le propriétaire doit fournir au locataire un logement décent. Un logement décent répond à 5 critères : une surface minimale, l'absence de risque pour la sécurité et la santé du locataire, l'absence d'animaux nuisibles et de parasites, une performance énergétique minimale, la mise à disposition de certains équipements.

Les propriétaires bailleurs peuvent obtenir des aides de l'**Agence d'amélioration de l'habitat (Anah)** pour réaliser des travaux, sous certaines conditions et en contrepartie de divers engagements. Il existe différents types d'aides fournis par l'Anah en fonction des travaux envisagés. L'octroi des aides financières de l'Anah dépend de conditions relatives au bénéficiaire, au logement, à la nature des travaux envisagés, ainsi qu'au respect de certains engagements par le bailleur.

Depuis le 1er octobre 2020, les propriétaires bailleurs peuvent également bénéficier de **MaPrimeRénov'**, une aide de l'État à destination des propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique.

L'ADIL 47 et le guichet unique de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas se tiennent également à disposition des bailleurs désireux d'obtenir un conseil juridique en la matière.

ADIL 47 : 05 53 67 93 65 / adil-47@live.fr

Permanences au CCAS d'Aiguillon le 2ème vendredi du mois de 9h30 à 11h30 - Sur rendez-vous

Tri à la source des biodéchets : une nouvelle obligation, de nombreuses solutions

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. ».

En pratique, quels sont les biodéchets à traiter ?

- Déchets verts : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.
- Déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

Pourquoi et comment engager le tri à la source des biodéchets ?

À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français. Pourtant, les trier présente de nombreux bénéfices.

Réduire le bilan carbone du secteur des déchets à travers la réduction du stockage et de la combustion des déchets.

Produire du biogaz qui peut être soit destiné à un usage local, soit réinjecté dans le réseau de gaz naturel.

Fournir les agriculteurs ou gestionnaires d'espaces verts en engrais organiques et ainsi améliorer la qualité agronomique des sols.



MODE D'EMPLOI !



UNIQUEMENT EN SAC « OK COMPOST »

JE PEUX METTRE 

Épluchures, coquilles d'œufs



Marc de café, sachets de thé



Fruits et légumes avariés



Restes de repas, pain émietté



Fleurs fanées, plantes d'intérieurs



Essuie-tout, papiers



LES INTERDITS 

Coquilles de fruits de mer



Gros volume de viandes, poissons



Sacs plastiques



Litière, déjections, cendres



Déchets verts importants et branches



Tous les liquides : sauces, soupes ...



LE SMICTOM LGB VOUS ACCOMPAGNE....

Proposition d'acquisition d'un kit «composteur individuel» au tarif aidé de 15 € avec formation

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS
SMICTOM LGB au 05-53-79-83-30

**LA VILLE D'AIGUILLON
ÉTUDIE ÉGALEMENT LA
MISE EN ŒUVRE DE
COMPOSTEURS
COLLECTIFS POUR 2024.**

Bulletin municipal d'Aiguillon - n° 97

11

Visite du Centre de recherches archéologiques d'Aiguillon

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les agents et élus de la Mairie ont pu découvrir ou redécouvrir le centre de recherches archéologiques d'Aiguillon (CRAA) qui abrite de nombreux vestiges découverts au cours des fouilles menées sur la commune. Merci aux membres de l'association pour leur accueil !



Bienvenue...

Merci...

Depuis le mois de mai, trois agents sont partis vers de nouveaux horizons. Nous avons dit au revoir à Laurent BARDES, Policier municipal, qui s'est rapproché de son domicile en rejoignant la commune de Villeneuve-sur-Lot, à Anaïs PAGES-LABAT, Responsable des Ressources Humaines, qui s'est également rapprochée de son domicile en intégrant la Communauté de Communes du Bazadais, et à Marion GOINAUD, Secrétaire de direction, qui occupe désormais un poste au Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne. Par ailleurs, Patrice BONNEFOND, agent des Services techniques, a pris sa retraite après seize années passées à la Ville d'Aiguillon.

Nous tenons à tous les remercier pour l'engagement et le professionnalisme dont ils ont fait preuve au sein de notre collectivité. Nous leur souhaitons aussi le meilleur pour la suite de leur carrière, ainsi qu'une bonne retraite à Patrice !





**Sonia
ABRIBAT**
Secrétaire du
Maire et des
élus

Originaire de Bordeaux, Sonia a suivi une formation dans le domaine du secrétariat après son baccalauréat. Elle a vécu pendant 30 ans en région parisienne, où elle occupait un poste d'assistante de direction au Conseil départemental du Val-de-Marne. Sonia a intégré les services de la Ville d'Aiguillon le 1^{er} juillet 2023 en tant que secrétaire du Maire et des élus.



**Eddy
POULIQUEN**
Policier municipal

Eddy est originaire de Langon. Après un BEP Vente Action Marchande, il a passé les examens d'entrée dans la gendarmerie pour devenir Gendarme Adjoint Volontaire. Eddy a exercé pendant 2 ans et demi dans la gendarmerie puis a rejoint la Police municipale, d'abord à Bazas où il est resté 20 ans, puis dans la commune de Langon. Il a pris ses fonctions à la Mairie d'Aiguillon le 1^{er} juillet 2023.



**Carole
PHILIPPERIE**
Responsable
des Ressources
Humaines

Originaire de Bordeaux, Carole est diplômée d'un Bac+2 dans le domaine scientifique. Après ses études, elle a rejoint la Mairie de Rouen en tant qu'assistante contrôle de gestion. Par la suite, elle a occupé différents postes dont celui de Responsable des Ressources Humaines au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Bordeaux. Elle a été recrutée à ce même poste par la Ville d'Aiguillon le 1^{er} octobre 2023.



**Jean-
Baptiste
FOUCHER**
Policier municipal

Originaire de Paris, Jean-Baptiste est titulaire d'un BEP Aménagement du paysage, avec une spécialisation en élagage. Il a d'abord rejoint la Police municipale de la Ville de Paris en tant que moniteur cynotechnicien, puis celle de Bordeaux où il a exercé pendant près de 2 ans. Jean-Baptiste a rejoint le service de Police municipale de la Ville d'Aiguillon le 1^{er} octobre 2023.

JUMELAGE : Invitation pour Visé

Vous avez envie de vous rendre à Visé pour participer aux fêtes du Jumelage et célébrer les 66 ans de l'amitié entre nos deux villes ?

Faites-le nous savoir en envoyant un mail à l'adresse communication@ville-aiguillon.fr ou par téléphone au 05 53 79 82 04.



Invitation à la population aiguillonnaise Jumelage à Visé en 2024

En juillet 2024, l'amitié entre les villes jumelées d'Aiguillon et de Visé aura 66 ans de liens ininterrompus entre nos deux communes sœurs.

A cette occasion, la population et les élus visétois auront le plaisir d'accueillir l'ensemble des citoyens aiguillonnais pour célébrer cet événement à Visé.

Nous avons proposé aux mandataires aiguillonnais venus à Visé de vous recevoir du 11 au 15 juillet 2024. Cette période n'est pas due au hasard, car, pour donner à notre amitié toute sa symbolique et tout son éclat, nous avons souhaité célébrer à Visé la fête nationale française du 14 juillet. Nous savons que nous priverons ceux qui restent à Aiguillon de la présence de ceux parmi vous qui viendront à Visé, mais nous voulions par ce geste de calendrier démontrer tout notre attachement à votre nation et à ses valeurs.

Par le présent courrier nous entendons inviter à Visé tous les citoyens aiguillonnais, qu'ils soient anciens du jumelage ou nouveaux et désireux de découvrir notre contrée des confins septentrionaux de la francophonie. Nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir de la manière la plus conviviale, principalement en famille, et pour vous donner le goût de revenir. Bienvenue à tous dès le 11 juillet 2024 à Visé.

Par le collège communal de la Ville de Visé

Le directeur général

Charles HAVARD

La bourgmestre

Viviane DESSART



Secrétariat communal - 1, rue des Biscuits - B-4400 Visé
Tél : +32 4 374 04 31 - www.visé.be

Jours nets 47

La Ville d'Aiguillon a participé à la 2ème édition des Jours nets47, organisée par le Département du Lot-et-Garonne, en partenariat avec Valorizon et avec le soutien de l'Ademe. Cette opération de nettoyage de la ville et de la nature est un levier porteur pour l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté, à la réduction des déchets et à la pédagogie autour des bonnes pratiques de tri. L'action a été mise en place en partenariat avec la Cité Scolaire Stendhal. Les collégiens ont ainsi été mobilisés sur cinq sessions de ramassage d'une heure dans le cœur de ville. Ce sont près de cinquante élèves qui ont participé.

L'accueil périscolaire Marcel Pagnol et l'Espace Jeunes ont également pris part aux activités de nettoyage. Ils se sont notamment rendus ensemble au Confluent dans le cadre d'une randonnée de découverte de la nature et de ramassage des déchets.

Les Jours nets47 se sont achevés sur une intervention du Smictom Lot-Garonne-Baïse auprès d'un groupe d'élèves de la Cité scolaire sur la question du tri des déchets. Un grand merci à tous les enfants et partenaires qui se sont mobilisés autour de cette action. Leurs efforts ont permis de ramasser un total de 90kg de déchets.



Big Jump 2023

Le dimanche 9 juillet, la Ville d'Aiguillon organisait le Big Jump 2023 sur sa plage au bord du Lot. Cette manifestation européenne célèbre la baignade dans nos rivières et marque l'engagement collectif en faveur de la préservation de la qualité de l'eau.

Pour sa première participation, la commune avait programmé de nombreuses animations gratuites, dont du canoë kayak, une initiation à la pêche et une course sur le sable. L'Espace Jeunes s'est également mobilisé toute l'après-midi en proposant un atelier de sensibilisation à la nature. À 15h00 a eu lieu le Big Jump, autrement dit le grand saut à l'eau, qui montre l'attachement des citoyens à leurs rivières.

Nous remercions tout particulièrement le SMAVLOT 47 pour son aide dans l'organisation du saut. Un grand merci également à toutes les personnes et associations qui se sont investies dans la mise en place des activités et qui ont encadré cette journée. Enfin, merci aux participants d'avoir répondu présent pour cette première édition. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine !



Chantiers Jeunes

Le 2ème chantier jeunes de l'année s'est déroulé du 17 au 21 juillet 2023 et portait sur l'embellissement de la salle d'activité de l'Espace Jeunes. L'inauguration a eu lieu le 21 juillet. Merci à Emma, Kévin, Léo, Luka, Lucas, Maxence, Maylis et Simon pour leur participation et leurs efforts !

Le 25 août, les parents et les élus ont assisté à l'inauguration des travaux effectués par les jeunes dans le cadre du 3ème chantier jeunes. Les jeunes ont nettoyé trois lavoirs : celui de Saint-Côme, celui du Sud et celui du Bernet. Ils ont également ramassé les déchets aux abords de la Confluence. Nous remercions chaleureusement Amira, Corentin, Kaoutar, Sarah, Kiara, Enzo, Nolan et Yanis qui ont œuvré tout au long de ce chantier. Pour clôturer l'année, le dernier chantier jeunes s'est déroulé du 23 au 27 octobre. Les jeunes avaient pour mission de concevoir une journée multisports pour les enfants du Centre de loisirs. Ils ont tout imaginé dans les moindres détails : le choix des activités, la création des ateliers, les animations et l'organisation globale de la journée. L'inauguration s'est tenue le 27 octobre en présence des enfants du Centre de loisirs. Bravo à Yasmine, Selma, Manon, Hidayat, Joana, Ilyana, Lou et Junior !



Forum des Sports et randonnée

Le week-end des 02 et 03 septembre était placé sous le signe du sport à Aiguillon ! Le Forum des Sports et la 6ème édition des Défoulées du Confluent étaient organisés par le Sporting Club Aiguillon. Ces deux événements, qui ont nécessité un important travail de préparation, ont été une véritable réussite. Les participants se sont retrouvés dans la joie et la bonne humeur pour célébrer le sport dans toutes ses disciplines.

Un grand bravo aux associations sportives et aux nombreux bénévoles pour leur mobilisation indéfectible et leur efficacité.



© Sporting Club Aiguillonnais



© Jacky Langlais



e « Les Défoulées du Confluent »



Accueil des nouveaux arrivants

La Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants s'est tenue le samedi 02 septembre dernier, à la Mairie d'Aiguillon. Le Maire, accompagné d'élus, a présenté la ville et ses projets. Après le traditionnel discours de bienvenue, les invités ont pu profiter d'un vin d'honneur pour échanger et faire plus ample connaissance. Un lot d'accueil leur a également été remis, dans lequel se trouvaient une place de cinéma offerte, des petits cadeaux floqués aux couleurs de la ville, de la documentation touristique fournie par l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, ainsi que des dépliants sur la vie communale.

Cinéma plein air

Un cinéma plein air a été organisé sur la place du 14 Juillet pendant l'été et a rencontré un grand succès ! Près de 180 spectateurs ont assisté à la projection du film d'animation « Tous en Scène 2 ». Nous sommes particulièrement heureux de ce bilan très positif et tenons à remercier le Cinéma Confluent et le Cinéma Utopie Sainte-Livrade, nos partenaires dans l'organisation de cette animation.



Marchés Gourmands

Producteurs locaux, artisans d'art et groupes de musique vous ont donné rendez-vous tous les jeudis soirs de l'été pour les Marchés Gourmands. Malgré une dernière date annulée en raison de la canicule, cet événement incontournable des festivités aigillonaises a rencontré un grand succès.

Un grand merci au public qui a, cette année encore, répondu présent. Nous remercions également les artistes qui se sont produits tout au long de l'été, ainsi que les commerçants, sans lesquels cette manifestation ne pourrait exister.

Nous vous donnons rendez-vous la saison prochaine !



Concours des Maisons Fleuries

La cérémonie de remise des prix du Concours des Maisons Fleuries s'est tenue le 7 septembre à la Mairie d'Aiguillon, en présence notamment de Monsieur le Maire et de Michèle Beuton, Adjointe en charge du Cadre de vie. Ce concours vise à valoriser l'ouvrage de nos administrés soigneux de leur jardin. Des bons d'achat à valoir chez les différents fleuristes de la ville et des environs ont été remis aux cinq premiers prix et chacun des participants a reçu un joli bouquet de fleurs en remerciement.



La Semaine Bleue

Plusieurs animations ont été organisées par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Aiguillon dans le cadre de la Semaine Bleue, le mercredi 04 et le jeudi 05 octobre 2023.

Le mercredi 04 octobre, des Olympiades intergénérationnelles ont eu lieu au Stade Louis Jamet, avec la participation de l'Espace Jeunes et de l'accueil périscolaire. Après une séance de gymnastique douce pour s'échauffer, les équipes se sont affrontées sur des épreuves de pétanque, de tir à l'arc, de chamboule-tout et un parcours d'agilité. Les participants ont ensuite pu reprendre des forces avec un bon goûter pendant lequel des récompenses leur ont été remises.

Le jeudi 05 octobre, des ateliers découverte ont été proposés à la salle de réunion Louis Jamet. Nos seniors ont pu s'initier au Tai-chi, participer à un atelier couture, ou encore découvrir comment réaliser des économies d'énergies au cours d'un atelier pédagogique. Ce fut l'occasion pour chacun de profiter d'un moment de grande convivialité. Un grand merci à tous les participants qui ont répondu favorablement à notre invitation. Nous remercions aussi chaleureusement les différents partenaires qui ont contribué à la mise en place de cette manifestation : l'Espace Jeunes, l'Accueil périscolaire, le SCA tir à l'arc et le SCA pétanque, l'association Taichi Chuan Toum Garonne, le Secours Catholique, EDF et la Citram.



Journées européennes du patrimoine



Les Journées européennes du patrimoine ont eu lieu les 15, 16 et 17 septembre derniers à Aiguillon. À cette occasion, des visites guidées étaient organisées tout au long du week-end au Centre de recherches archéologiques d'Aiguillon (CRAA), au Château Lunac, mais aussi à la Tourasse et à l'Eglise de Saint-Côme. Une conférence intitulée "Aiguillon du XIème au XVIIème siècle, à travers les fouilles archéologiques et les données historiques" a également été donnée samedi matin à la salle de réunion Louis Jamet.

Nous souhaitons remercier tous les membres du Centre de recherches archéologiques d'Aiguillon qui ont contribué à la réalisation de cette manifestation culturelle importante. Merci également à Cédric Gérardin, responsable d'opérations au sein du bureau d'études archéologiques HADÈS, d'avoir accepté de venir présenter sa conférence à Aiguillon.

Octobre Rose

La Ville d'Aiguillon s'est associée au Comité de cancérologie du Lot-et-Garonne pour organiser un événement solidaire dans le cadre d'Octobre Rose, le mois de mobilisation en faveur du dépistage du cancer du sein. Cette 3ème édition s'est tenue le samedi 21 octobre dernier et a rencontré un grand succès. Au programme de cette journée, de nombreuses animations ont été proposées sur la Place du 14 Juillet, dont un défilé de mode avec des mannequins d'un jour, en rémission du cancer du sein ou encore en traitement.

Nous souhaitons remercier les professionnels dans les soins confor, les commerçants, les associations, les bénévoles du Comité de cancérologie du Lot-et-Garonne, sans oublier les mannequins. Merci également au public de s'être déplacé pour participer à cette manifestation importante.



Samedi 2 décembre

À partir de 9h30

Marché de Noël

Place du 14 Juillet et Salle de réunion Louis Jamet

- Produits artisanaux (carterie, décoration, bien-être, accessoires et idées cadeaux...)
- Pâtisseries de Noël
- Charcuterie
- Restauration et buvette sur place
- Marrons chauds
- Manège auto-tamponneuses
- Tombola

10h30

Spectacle « Le Voyage Magique de Noël »

Spectacle de magie jeune public

Médiathèque d'Aiguillon

A partir de 2 ans / Gratuit

Sur inscription au 05 53 88 79 29

11h30

INAUGURATION ET VIN D'HONNEUR

Offert par la municipalité - Place du 14 juillet

De 14h à 18h

- Structures gonflables
- Spectacle déambulatoire « Magie de Noël » (14h00-15h00 et 16h00-17h00)
- Arrivée du Père-Noël (14h30)
- Promenades en calèche (14h30-17h30)
- Chant des enfants (15h00)
- Défilé des Majorettes (15h30)
- Spectacle de l'Ecole de Musique du Confluent (17h00, Salle Louis Jamet)

18h

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS

Place du 14 juillet

Programme du Marché de Noël

Dimanche 3 décembre

À partir de 9h30

Marché de Noël

Place du 14 Juillet et Salle de réunion Louis Jamet

- Produits artisanaux (carterie, décoration, bien-être, accessoires et idées cadeaux...)
- Pâtisseries de Noël
- Charcuterie
- Restauration et buvette sur place
- Marrons chauds
- Manège auto-tamponneuses
- Tombola

De 10h à 12h30

Structures gonflables

De 14h à 18h

- Structures gonflables
- Spectacle déambulatoire « Les Nouveaux Saltimbanques » (14h00-14h30, 15h15-15h45 et 16h30-17h00)
- Arrivée du Père-Noël (14h30)
- Promenades en calèche (14h30-17h30)
- Représentation des Majorettes (16h00)



Agenda

Janvier

Samedi 13 janvier

Cérémonie des vœux à la population - Cinéma

Confluent, 18h00

Suivie d'un apéritif offert par la municipalité, Salle de réunion Louis Jamet

Mars

Lancement des inscriptions au Concours des Maisons Fleuries

Samedi 16 mars

Carnaval - Organisé par le Comité des Fêtes « Les Antchoukis Aiguillonnais »

Dimanche 17 mars

Foire du Printemps - Place du 14 Juillet

Mardi 19 mars

Cérémonie commémorative - Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc - Monument aux Morts

Avril

Du 02 au 07 avril

Festival des Rencontres Cinévoyageurs - Organisé par le Cinéma Confluent

Dimanche 28 avril

Cérémonie commémorative - Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation - Monument aux Morts

Mai

Mercredi 08 mai

Cérémonie commémorative du 78ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 - Monument aux Morts

Dimanche 19 mai

Courses de Caisses à savon folkloriques

Unis pour Aiguillon

Chères Aiguillonnaises, chers Aiguillonnais,
2023 l'année de la plénitude !

Nos projets se concrétisent et toute notre énergie est au travail pour moderniser, rénover et améliorer le cadre de vie.

Parmi les projets mis en œuvre :

- L'ouverture d'une boulangerie cet été au Pavillon Nord,
- Le projet de santé a été rédigé avec tous les professionnels de santé d'Aiguillon, mené avec eux
- La réception finale des appartements de l'aile Nord du château est imminente,
- Les travaux de la cité scolaire seront bientôt achevés,
- La place Espiau et les rues Hoche et Zéphirs vont être restaurées au printemps 2024,
- Une épicerie, un point de vente de plats cuisinés, un magasin de vêtements féminins, une boucherie sont à l'étude,
- Les travaux de réfection et agrandissement du cinéma commenceront en septembre 2024,
- Le projet Aiguillon 2035 est ratifié, il a été présenté au public.
- Une halte pour camping-car a été réalisée à l'ancien camping du vieux moulin et va ouvrir très prochainement,
- La vélo route est aménagée afin que les cyclotouristes puissent traverser la départementale 813 en toute sécurité,
- L'étude sur la création et l'aménagement d'un pôle d'échange multimodal (PEM) a été présentée en juillet 2024.

D'autres projets sont en gestation avancée :

- Un lotissement 35 lots porté par Domofrance va voir le jour,
 - Le projet de lotissement (24 lots) rue Marcel Prévost conduit par la SEM 47 est en cours,
 - Le projet de création de logement pour la gendarmerie est en cours
 - Enfin le projet d'aménagement de la friche CICB avec la construction d'un Lidl et de maisons individuelles se met en place,
 - Un projet de rond-point sur la 813 au niveau de l'avenue François-Poncet sera présenté par le Conseil Départemental du Lot et Garonne en fin d'année,
 - Les entrées de ville sont en cours d'aménagement,
 - Nos efforts déployés pour rendre intéressants la plage et la piscine portent leurs fruits. La fréquentation augmente (plage 3000 entrées, piscine 2500).
- Le dernier projet de lotissement réalisé remonte à l'année 2003. De plus, c'était un projet d'initiative privée. Depuis lors rien ! Alors que s'est déployé un bassin d'emploi de près de 1000 salariés sur les ZAE de la Confluence.

Aujourd'hui ces zones d'activités s'étendent, sont attendus des projets d'installation d'entreprises à l'origine de 300 et 500 emplois nouveaux.

Allons-nous encore rater l'occasion ? Point du tout, nous avons déjà réagi ! Avant la fin de la mandature vont s'ouvrir deux projets de construction pour une soixantaine de maisons.

Il faut construire cent à cent cinquante maisons en plus de la réhabilitation de logements en centre-ville : « AIGUILLON 2035 » est en plein essor.

Tous ces projets sont le fruit de nos réflexions. Ils émanent de nos initiatives. Malgré les difficultés rencontrées sur notre parcours, nous avons été courageux, constants, efficaces.

Nous avons enfin deux policiers municipaux qui sillonnent la ville.

Nous avons même grâce à notre opiniâtreté et grâce à nos amis entrepreneurs locaux sauvé de l'oubli l'association des commerçants.

Dans certains domaines, la politique est bien mauvaise conseillère.

Le stade Louis Jamet est flambant neuf : la main courante, la sono, l'éclairage ont été installés.

Pour 2024, le stade Marcel Durand va être rénové.

Nous avons confié à Habitays l'aménagement de l'INSTEP dont le but est de créer des logements partagés pour les jeunes.

La commune d'Aiguillon s'efforce d'aller de l'avant et nous avons plus que besoin de cohésion sociale et républicaine, d'universalisme, d'esprit civique et de respect.

Notre équipe est soudée et unie et travaille résolument afin que nos projets aboutissent.

Je remercie chaleureusement l'ensemble de mes colistiers pour leur courage et leur dévouement.

Merci une fois encore aux bénévoles et Aiguillonnais engagés qui organisent et participent aux diverses animations communales.

Bonne lecture à vous tous !

La Liste Unis pour Aiguillon

Hommage



© Le Petit Journal

Figure emblématique d'Aiguillon, Henriette Lasserre est décédée le 5 septembre dernier. Henriette Lasserre était artiste-peintre autodidacte et a été très investie au Comité des Fêtes de la commune pendant de nombreuses années. La municipalité d'Aiguillon adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Ensemble pour l'avenir d'Aiguillon

Aiguillonaises, Aiguillonais,
Depuis le dernier « Liaisons » de mai 2023 que s'est-il passé au niveau de notre municipalité ?

Il faut d'abord tourner les regards vers la communauté des communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas. En effet, en septembre dernier, l'élection de Michel Masset devenu sénateur, a laissé une place vacante à la tête de notre communauté des communes. Christian Girardi, maire d'Aiguillon, était sur la ligne de départ pour remporter la présidence. 46 votants : José Armand maire de Monheurt devient président avec 23 voix, 21 pour Christian Girardi et 2 votes blancs. Le maire de la plus importante centralité de notre territoire communautaire n'a pas su (malgré une campagne très active) être suffisamment légitime aux yeux des élus pour devenir président face au maire d'une des plus petites communes... Valérie Bidet, adjointe à la jeunesse de notre commune, a perdu les élections de la 8ème vice-présidence... Et pourtant, toute l'équipe du maire d'Aiguillon représentait 9 voix : elle en a obtenu seulement 7. Deux voix se sont perdues dans l'isolement. Que se passe-t-il dans la majorité municipale ?

Du côté d'Aiguillon les fêtes de fin d'année se préparent et nous avons pu lire un beau document, plein de promesses, en cadeau avant-coureur, qui pourrait nous rappeler certaines promesses massives de campagne électorale.

Programme « Aiguillon 2035 » ? Mais aujourd'hui où en sommes nous alors que la place Espiau n'est toujours pas finalisée (les travaux invoqués de la cité scolaire ne le justifient pas). Entre achats de bâtiments, de terrains et projet tous azimuts, sans avancée émergeante, quelle est la trame ?

La vie associative a connu bien des tourments ces derniers mois à Aiguillon et donne l'impression de la recherche d'une main mise de la mairie. Est-ce son rôle ?

Nous reviendrons plus longuement et différemment sur ces éléments.

Nous souhaitons adresser nos plus chaleureuses pensées et condoléances à Gabriel Lasserre, élu fortement investi dans notre commune de 2008 à 2020, pour la disparition de son épouse Henriette, infatigable bénévole pendant de nombreuses années à Aiguillon. Henriette Lasserre a joué avec enthousiasme, un rôle majeur dans l'animation de notre commune. Elle a dynamisé nos marchés gourmands et porté plusieurs projets dont l'élection de Miss Aquitaine, organisation minutieuse et exigeante. Peintre amateur, elle a exposé ses œuvres en divers endroits, révélant sa grâce et sa finesse.

Nous tenons également à souhaiter avec chaleur, la bienvenue à nos nouveaux commerçants/artisans, boulangers-pâtisseries installés dans l'aile nord du château depuis le mois d'août.

En dernier lieu, nous vous adressons d'ores et déjà, nos meilleurs vœux en cette fin d'année qui s'annonce. Que ces fêtes soient l'occasion d'égayer les pensées en cette période difficile, qu'elles vous offrent des moments heureux de partage et de rassemblement.

L'équipe municipale « Ensemble pour l'avenir d'Aiguillon »

Aiguillon Citoyenne, Écologiste et Solidaire

Des promesses électoralistes à l'inaction de Monsieur le Maire

On se souvient tous de Christian Girardi durant les dernières élections municipales, évoluant sur la place du XIV juillet et dans les rues de notre chère Cité.

Il nous promettait un nouveau monde à Aiguillon, des infrastructures, des commerces, de l'activité et tant d'autres choses... Aujourd'hui nous faisons tous le même constat, Aiguillon se meurt, sa politique n'a fait que détruire à petit feu le tissu social et associatif. Avec la fermeture du CAM, le Salon de l'Aquarelle qui faisait honneur à notre commune n'est plus, emportant également « Les Artistes du Confluent », les concerts et diverses expositions toujours de qualité. Un été bien triste à Aiguillon

Si ce ne sont les marchés nocturnes, qui je crois, méritent d'être repensés, à voir sur les communes voisines avec la présence de nombreux commerçants. La vie de la commune a été bien triste, très peu d'animations, les cafés pour la plupart du temps fermés, ne permettent pas de donner une vitrine positive de notre commune. Mais que faire à Aiguillon durant l'été ? Qui n'a pas gardé le souvenir du Beach volley, football, rugby qui nous permettait de nous retrouver et de partager des moments de gaieté... Aujourd'hui c'est l'obscurantisme, et chacun d'entre vous a pu s'apercevoir de l'incapacité du maire à lancer le moindre projet sérieux, lui qui allait tout changer en six ans. Aujourd'hui il déchante, il découvre la réalité, on ne claque pas des doigts pour obtenir.

Alors, restent les promesses, il renvoie à trois mandats plus tard : « Aiguillon 2035 » et 15 millions d'euros à trouver, sans doute sous les sabots d'un cheval. Le maire se lance dans ce projet « Aiguillon 2035 », restons sérieux un instant ; quand nous élisons un maire, nous attendons des actions immédiates, avec bien évidemment les contraintes budgétaires que doit supporter notre commune. Restez les pieds sur terre monsieur le Maire ! La taxe foncière ne cesse d'augmenter et devient un sujet de plus en plus anxiogène pour nos concitoyens. Les services municipaux se détériorent chaque jour sous votre politique, suppression du portage des repas par le service de la mairie transféré à La Poste. Celle-ci a déjà du mal à ouvrir ses bureaux et à distribuer le courrier à dates et heures régulières.

Les Aiguillonais-es veulent du concret, un service public de qualité, des trottoirs pour pouvoir circuler et du stationnement pour pouvoir se garer. Ils veulent aussi qu'Aiguillon VIVE, et cela passe par de nouvelles animations, par la création ou la rénovation d'infrastructures sportives de qualité (et pas seulement pour le rugby). Toujours pas de Maison ou Centre de santé à Aiguillon...

L'accès au soin devient de plus en plus difficile sur Aiguillon (manque de médecins, de dentistes) mais cela ne semble pas être une des priorités pour monsieur le Maire. Avec deux médecins approchant de la retraite, Aiguillon va se retrouver très rapidement dans une situation de désert médical. A cette allure, nous n'aurons plus aucun médecin pour nous soigner.

L'association des Anciens Résistants (ANACR) qui a permis, à l'occasion de la Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, de donner un éclat particulier en présence des fils de Joséphine Baker, avec l'inauguration d'un panneau mémoriel retraçant le rôle qu'ont joué les Résistants Aiguillonais lors de l'occupation nazie. En remerciement, le maire a refusé de payer ce panneau (660 €), malgré son engagement. Regrettable, cela a terni cette initiative programmée par le CAM en lien avec la Cité scolaire Stendhal.

La défaite du Maire pour la présidence de la Communauté de Communes : Avec l'élection de Michel MASSET au Sénat, de nouvelles élections ont eu lieu à la communauté de communes. Christian Girardi qui n'a eu de cesse de critiquer et fustiger les anciens maires sur leur incapacité à « prendre » la présidence. Pourquoi avoir la présidence d'ailleurs. La réponse est tombée, les élu-es de la communauté des communes ne veulent pas de lui comme président, ils ont voté pour le maire de Monheurt, José Armand.

Après cette défaite, et à l'approche des futures élections municipales de 2026, il sera temps pour vous de faire votre bilan, s'il en existe un. Il faudra alors expliquer aux Aiguillonais comment vous avez réussi à augmenter vos indemnités et ceux de vos adjoints, sans que cela impacte le budget de la commune. Pendant ce temps, les Aiguillonais subissent de plein fouet les augmentations du coût de la vie et sur le plan local d'une taxe foncière de plus en plus élevée.

Cher-es, Aiguillonais-es, je vous souhaite au nom de la liste Aiguillon Citoyenne, Solidaire et Écologiste, de très bonnes fêtes de fin d'années et le meilleur pour l'année 2024 qui arrive à grand pas.

Youssef SADIR, Pour la liste Aiguillon Citoyenne, Écologiste et Solidaire



2 et 3
décembre

Marché de Noël

**Cérémonie des
vœux du Maire
à la population**

Samedi 13 janvier
18H Cinéma Confluent,
suivie d'un apéritif offert
par la municipalité
Salle de réunion Louis Jamet

save the date !

Marché de Noël

Samedi 2 décembre

Ouverture dès 9h30

10H30 **SPECTACLE « Le Voyage Magique de Noël »** Médiathèque d'Aiguillon

11H30 **INAUGURATION**

DÈS 14H **SPECTACLE DÉAMBULATOIRE « Magie de Noël »**

14H30 **ARRIVÉE DU PÈRE NOËL**

18H **LANCEMENT DES ILLUMINATIONS**

Dimanche 3 décembre

DÈS 14H **SPECTACLE DÉAMBULATOIRE « Les Nouveaux Saltimbanques »**